42. Arrêté du 21 février 1895 donnant quitus à M. Vallier, receveur	٧
comptable des postes, pour sa gestion du 1er janvier au 31 décembre 1894	40
43. Arrêté du 21 février 1895 modifiant l'article 10 de l'arrêté du	40
22 décembre 1876 sur la Caisse agricole	40
44. Arrêté du 21 février 1895 convoquant les électeurs de la 2º cir- conscription (districts de Tahiti et Moorea) à l'effet de nommer	
un conseiller général en remplacement de M. Arioi a Tane,	
décédé	41
français de l'Océanie le décret du 22 octobre 1894 fixant les	
quantités de produits des colonies admis au bénéfice de la	
détaxe 46. Arrêté du 21 février 1895 admettant le condamné Tekurayehe	42
a Makitua à bénéficier de la loi du 14 août 1885 sur la tibéra-	
tion conditionnelle	45
concession, pour une durée de 10 ans. d'une partie du lagon	
de Ilaraiki	46
48. Arrêté du 25 février 1895 dispensant la dame Helena Tepongi a Tuteina de la production de son acte de naissance à l'effet de	
contracter mariage avec le sieur Teuira a Rimatara	47
DECISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR	
49. Décision du 4 février 1895 autorisant le sieur Peyroux à ouvrir un	
atelier de maréchalerie à Papeete, rue Collet.	47
	2
	
50 à 72. Nominations, mutations, etc	· 47
and the control of the first of the control of the second of the control of the c	
Nº 33. — ARRÉTÉ instituant dans les Etablissements françai	s de
l'Oceanie un service dit des Renseignements commerciaux e	t de
la colonisation.	

Le Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie,

Vu le décret du 28 décembre 1885 sur le Gouvernement de la colonie;

Vu la dépêche ministérielle du 30 octobre 1894;

Vu l'arrêté ministériel du 5 novembre 1894 relatif à l'organisation du service des renseignements commerciaux et de la colonisation;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Arrête:

Art. 1er. Hest institué dans les Etablissements français de l'Océanie un service dit des Renseignements commerciaux et de la colonisation.